

Paris, le - 8 SEP. 2014

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre lettre concernant l'organisation des portefeuilles au sein de la prochaine Commission européenne et la place qu'y tiendront le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

Vous connaissez mon engagement en faveur de la défense du droit d'auteur. Au cours des deux dernières années, la France s'est battue, dès que cela a été nécessaire, pour promouvoir la création et la diversité culturelles, pour lesquelles le régime du droit d'auteur est crucial. Ce fut le cas lors des discussions sur le mandat de négociation de l'accord commercial transatlantique et, plus récemment, s'agissant des règles européennes relatives aux aides au cinéma et des lignes directrices sur les aides d'Etat à la culture.

Comme vous le savez, Jean-Claude Juncker a été élu président de la Commission européenne le 15 juillet. Il présentera dans les prochains jours la composition de la prochaine Commission européenne. L'attribution des portefeuilles et l'organisation du collège relèvent en effet de ses prérogatives.

Monsieur Pascal ROGARD

Président de la Coalition française pour la diversité culturelle

La France veillera à ce que le programme de la prochaine Commission assure le maintien du plus haut niveau de garantie effective du droit d'auteur dans le contexte du développement des technologies numériques. Celles-ci constituent, comme vous le soulignez, une opportunité pour les créateurs. Soyez assuré que la France veillera à ce que leurs droits légitimes ne soient pas affaiblis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Hollande', is written over a large, stylized blue scribble or flourish.

François HOLLANDE